Territoire
Indre-et-Loire/Loir-et-Cher
Année 2020

Rapport d'activité

Délégations 37/41

Arrêt sur Image en 2020 …

Voici un rapport d'activité qui nous plonge au cœur d'une année 2020 marquée par la crise sanitaire, une année 2020 pas comme les autres !

L'année 2020 a bien débuté avec la mise en place d'actions qui avaient été prévues de longue date et construites avec les adhérents depuis la rentrée 2019. L'accent en ce début d'année a été posé sur la formation des élus, la rencontre des groupes d'adhérents par zone géographiques ou par thématiques, la continuité du travail autour des actions déjà engagées telle que l'organisation de sorties, le travail autour de l'accessibilité avec l'organisation d'une grande manifestation nationale qui devait avoir lieu le 5 mars 2020, la poursuite par les élus de la représentation et la préparation de leurs sollicitations envers les candidats aux élections municipales…

Mais début mars nous avons commencé à annuler des évènements collectifs et puis, le 16 mars 2020, nous avons tous fait un arrêt sur image. Tout s'est brusquement arrêté, tous les élans ont été freinés ! Passée la sidération de l'annonce du confinement, et dans le respect des gestes barrières, l'ensemble du réseau APF France handicap s'est pleinement engagé dans la mobilisation générale.

Un grand nombre de personnes suivies par nos 2 délégations, notre groupe d'entraide mutuelle et nos services étaient isolées ou seules à domicile en zone rurale ou urbaine. Les personnes se retrouvaient accompagnées à domicile par les aidants (familiaux et /ou professionnels) choisis ou imposés. Les interventions à domicile se sont vues parfois réduites ou même supprimées, créant pour certains un sentiment d'inquiétude, mais surtout une profonde solitude. En Loir-et-Cher et Indre-et-Loire, comme dans toute la France, le quotidien est devenu synonyme d'isolement et de solitude.

Confiné(e)s en famille ou en établissement, puis dé-confiné(e)s mais pas rassuré(e)s pour autant, cela a généré de réelles tensions et difficultés pour les personnes et pour leurs proches. Cet isolement a été renforcé par des facteurs tels que les difficultés d'accessibilité aux commerces, aux équipements de proximité et aux outils numériques.

Ainsi et tout au long de l'année, les équipes de notre territoire (des deux délégations (37/41) et du GEM-En Avant !41), se sont attelées à innover, créer, adapter, voir et revoir les types d'actions à proposer au plus grand nombre et leurs modalités de mise en œuvre. Tous ont fait preuve d'un élan de solidarité et d'un engagement sans faille malgré la tension et les inquiétudes permanentes. Plongées d'abord dans un travail à distance, puis en essayant de voir les adhérents tout en garantissant les gestes barrières indispensables. Tous nous souhaitions une seule chose : ne laisser aucun de nos adhérents seul face à cette situation si singulière !

2020, une année pas comme les autres…

1. Le lien avec les personnes isolées
2. Les animations à distance et le numérique
3. L'accès aux droits
4. Les actions solidaires de proximité
5. Les actions en lien avec les structures médico-sociales
6. L'animation de la vie associative
7. Les représentations politiques
8. Les Partenaires qui nous ont soutenu
9. Les Comptes du Territoire 37/41
10. Enseignements et Perspectives

Période du 1er janvier au 15 mars 2020, une année qui commence bien

Rencontres et activités des groupes,
Galettes,
Réunions et formation des CAPFDs sur l'histoire de l'APF et sur le Panorama des représentations,
Rencontres et Formations des bénévoles,
Préparation de Sorties et mise en place de celles-ci,
Temps d'échanges et de sensibilisation en extérieur,
Retrospectives des actions cloturées en 2019 et Bilan du repas de Noel,
Poursuite des Représentations au sein de nombreuses commissions locales, départementales et régionales,
…

1. Le lien avec les personnes isolées

pour rompre l'isolement et la solitude

Votre délégation prend de vos nouvelles
par APF France handicap

Le phoning auprès des adhérents

Dès la première semaine de confinement, toute l'équipe s'est attelée à mettre en place un système de phoning sur le territoire en direction de TOUS les adhérents. Une mobilisation quotidienne de toute l'équipe et une répartition des appels ont été réalisés. Dans cette première phase, l'équipe salariée s'est mobilisée avec comme objectif de ne laisser personne de côté, d'avoir au moins une fois chacun de nos 400 adhérents au téléphone afin de prendre de leurs nouvelles. Cela a permis de faire émerger des situations difficiles liées parfois à l'absence d'intervention d'auxiliaires, de livraison de repas, d'accès aux soins dit de confort ou toute autre sujet pouvant mener à des situations d'urgence. Ces prises de contact devaient nous permettre d'apporter donc une réponse graduée à tous ceux qui en avaient besoin. Mais ces échanges nous ont également permis de reprendre un lien parfois distendu avec des adhérents qui s'étaient éloignés des activités des délégations.

Points positifs : La démarche et ce temps d'échange privilégié ont globalement été très appréciés. Cela a également engendré une cohésion de l'équipe mobilisée avec une répartition des tâches et une solidarité au-delà des frontières de chaque département et structure. Cette action a permis de mettre à jour la base de données et d'avoir une meilleure connaissance de nos adhérents, de reprendre contact, de repérer des besoins et des attentes, bref de mener une **veille active**.

Points de vigilance : Cette action est très chronophage avec parfois des difficultés à l'écoute de situations complexes engendrant une fatigue psychologique pour l'équipe. Cela a également mis en avant un manque de préparation et de formation au travail d'écoutant et une alerte quant à la gestion de la confidentialité et du respect des données personnelles (RGPD).

Nos délégations **ont assuré une permanence téléphonique pour accueillir les partenaires, les familles et les personnes contactant l'association pour la première fois.**

Nous avons également organisé une chaîne téléphonique auprès des adhérents pour maintenir le lien, proposer une écoute, identifier les besoins spécifiques (courses alimentaires ou pharmacie, déplacement pour soins, …)

Ce contact proactif de l'aller-vers les personnes a donné lieu à une moyenne de **350 personnes appelées les 15 premiers jours** puis d'environ **70 appels par semaine,** d'une durée de 15 minutes à 1 heure sur le territoire 37/41.

La chaine téléphonique solidaire

Dans le courant de notre première phase de prise de contact nous avons pu établir un listing de personnes qui, au-delà de nos premiers appels, souhaitaient être rappelées plus régulièrement (de façon hebdomadaire, toutes les deux semaines ou mensuellement). La chaine téléphonique solidaire devait permettre à nos équipes (avec le soutien de quelques bénévoles), de poursuivre les appels en les ciblant en fonction des envies et des besoins exprimés par les adhérents.

Les objectifs étaient essentiellement de **rompre l'isolement, échanger de tout et de rien, d'évoquer des problématiques spécifiques** mais surtout de garder ce lien privilégié, individuel et essentiel. La chaîne téléphonique solidaire était et reste aussi un moyen pour divertir et rendre le temps de cette pandémie moins anxiogène, plus agréable, plus humaine.
Ainsi la Chaine téléphonique solidaire s'est assez vite mise en place à partir d'avril/mai 2020. Elle a perduré de manière fluctuante toute au long de l'année 2020 et se poursuit en 2021. L'intérêt de cette chaine téléphonique solidaire s'est fait ressentir de manière plus accrue à chaque fois qu'une nouvelle restriction due à la crise sanitaire était prononcée.

> **Points positifs** : Cette démarche a permis d'assurer une continuité malgré la fermeture de l'accueil physique des délégations. Elle a également permis d'**entretenir le lien** avec les adhérents, d'accueillir la parole, les questions et les besoins des personnes. Cela a été très apprécié par les personnes qui souhaitent un maintien de ce dispositif au-delà de la crise sanitaire.

> **Points de vigilance** : Problèmes techniques liés au standard, à la confidentialité et au matériel utilisé (parfois personnel). Le manque de préparation et de formation à l'écoute des personnes mobilisées a soulevé la **question de la charge mentale** qui est apparue à diverses reprises et différemment en fonction de la période mais aussi du vécu très personnel de chacun de cette situation si particulière.

Au-delà de maintenir un lien social, cette mobilisation a également permis de mener une veille afin de **prévenir les situations à risques** : l'absence de masques pour les auxiliaires de vie, les arrêts des soins de santé, les arrêts temporaires de prise en charge des kinésithérapeutes, l'impossibilité de se nourrir et/ou de se laver, les ralentissements de la prise en charge de problèmes de santé, les tensions au sein des domiciles, …

Par ailleurs, cela a permis, d'une part, de proposer des temps d'échanges individuels et collectifs et d'adapter la suite de nos actions (**suite au chapitre 2**). D'autre part, en sortie progressive de confinement avec le besoin de garantir les gestes barrières, nos expérimentations en matière d'initiatives de liens sociaux se sont poursuivies par une démarche active tout a long de l'été (**suite au chapitre 4**).

Lien avec les personnes isolées 37/41	
Nombre de personnes appelées	444
Nombre d'appels hebdomadaires	70
Durée des appels	15-60 minutes
Nombre de bénévoles mobilisés	6+25 étudiants
Nombre de nouveaux contacts et d'usagers en ESMS contactés	30+20
Nombre de salariés mobilisés	6

2. Les animations à distance et le numérique

pour rompre la solitude et tromper l'ennui

La montée en puissance de nos capacités

Confinée, l'équipe a dédié la période entre mi-mars et mi-avril 2020 d'abord à s'équiper de matériel permettant de travailler dans de bonnes conditions et à distance, puis à contacter tous les adhérents pour déceler d'éventuelles urgences.
Au-delà d'une question matérielle, la question des connaissances informatiques des unes et des autres s'est rapidement posée. L'apprentissage des outils de communication à distance (ZOOM, Teams, Visio diverses, utilisation de caméras, micro…) a donc été au cœur des préoccupations afin de pouvoir apporter des réponses variées à nos adhérents et à nos bénévoles, et de poursuivre nos actions dans toutes circonstances.

Très vite, les temps d'échanges téléphoniques individuels et collectifs se sont transformés en visio-conférences, afin de partager les astuces pour mieux vivre avec la distanciation sociale, de proposer des ateliers à faire chez soi, d'apprendre à mieux utiliser le numérique et à l'apprécier sans en abuser…
Des temps d'animation à distance ont vu le jour !

Les Visios-Animation

Les délégations et le GEM-En Avant !41 ont organisé des groupes d'activités et de partage par thèmes ou par typologie, afin de proposer des animations adaptées à distance via internet, facebook, ZOOM, Teams, Youtube ou en audio etc.

Il y a eu beaucoup de créativité et énormément de persévérance de la part de tous les acteurs pour s'approprier les outils sur internet

De nombreuses **actions** telles que des séances sports, jardin, café-philo, des séances de sophrologie hebdomadaires, de l'écoute musicale avec commentaires, des jeux défis, des ateliers « cuisine », des ateliers créatifs, … pour mieux vivre en confinement à destination des adhérents, des bénévoles, des familles, des usagers des établissements ESMS du territoire et parfois même de la Région Centre Val de Loire ont été proposés toute l'année.

Ces animations ont également été de bons outils de médiation numérique. Un grand nombre de personnes ont pu faire leur première expérience de communication à distance : **apprendre en faisant !**

Par ailleurs, d'autres réunions, des groupes de travail et des formations ont eu lieu à distance permettant à de nouveaux participants d'y assister mais également d'échanger avec des personnes habitant d'autres départements de la Région (ou de France) et au niveau national, ajoutant toute la richesse de notre réseau à ces échanges.

Points positifs : Ce mode de travail et de partage en distanciel peut être conservé épisodiquement en alternance avec le présentiel. Il permet à des personnes éloignées des délégations et du GEM de participer à des activités et de voir d'autres personnes. L'échange et le lien social sont conservés malgré les difficultés.

Ce mode de fonctionnement permet également de participer à différents moments de la journée et de concilier plusieurs contraintes et rendez-vous sur une même journée sans s'épuiser en logistique et déplacements (un atelier, une réunion, un passage d'auxiliaire...) Si le premier objectif des ateliers à distance était de faire face à la situation liée au confinement et d'éviter le risque d'isolement, de nombreuses actions perdurent à la demande des participants. En fin d'année le nombre de participants a augmenté, signe que l'accompagnement vers l'usage du numérique a porté ses fruits.

Gardons contact avec les animations en visio !
par APF France handicap

Points de vigilance : La limite principale observée quant aux propositions d'activités à distance est la fracture numérique. En effet, pour avoir accès à l'information de façon régulière, il est nécessaire d'avoir un accès internet et un accès aux mails ainsi qu'accès à des forfaits téléphoniques parfois trop onéreux. Par ailleurs, les manipulations nécessaires pour accéder aux conférences téléphoniques (composition d'un numéro + code) ont pu dissuader un certain nombre de personnes. De même, les activités via visioconférence (Zoom ou Skype) ont de fait, par leur format, mis à l'écart un certain nombre de nos adhérents et de nos bénévoles.

Animations à distance	
Nombre de personnes inscrites sur les réseaux sociaux	734
Nombre de personnes ayant participé à une réunion à distance (groupes de travail action/projet, bénévoles sur divers projets, élus, équipe salariée, Sensicap…)	97
Nombre de personnes ayant participé à une animation à distance	72
Nombre de personnes ayant participé à la musicologie	50
Nombre de personnes ayant participé à la sophrologie et lectures	350
Nombre de personnes ayant participé à d'autres activités « en ligne » (sport, cuisine, jardin, café-philo…)	50
Nombre d'élus et de bénévoles mobilisés	6+25

Les Visios-Représentation *(voir chapitre 7)*

La mise à disposition de matériel

Un premier élément d'évaluation de nos actions a très vite été la nécessité de mener une réflexion et de dégager des pistes d'actions pour lutter contre la fracture numérique. Dans ce sens, certains adhérents ont pu se familiariser avec le numérique en étant accompagnés à distance.

Grâce à du mécénat et du partenariat, l'enjeu a été de pouvoir équiper des personnes à travers le prêt d'ordinateur ou de tablette le temps que la personne se familiarise avec internet et choisisse de s'équiper de façon à être autonome. Pour lever le frein de l'équipement informatique, ces partenariats nous ont permis de mettre à disposition temporairement des tablettes et des pc à nos adhérents et à nos bénévoles.

Points positifs : Donner la priorité aux personnes les plus isolées et proposer un accompagnement pour la prise en main notamment pendant les courtes périodes de déconfinement.

Points de vigilance : Avoir des partenariats durables pour pouvoir « équiper » le plus grand nombre de personnes au fur et à mesure que le besoin se fait sentir, ou qu'elles rejoignentl'association en étant vigilant à ne pas établir une relation «préférentielle» avec les adhérents et de s'écarter de nos missions essentielles.

3. L'accès aux droits

pour assurer une continuité …

Solidarité de proximité	
Soutien pour l'accès aux masques	41
Commandes de visières	12
Nombre de réponses « accès aux droits »	30
CCAS	**16**

Les différentes activités des délégations, et notamment le lien par téléphone avec les adhérents, ont permis de faire une veille sur les situations d'exclusion, sur les difficultés d'accès aux soins, et plus conjoncturellement sur les difficultés d'approvisionnement entre autre en masques ou des questions spécifiques à la situation pandémique.

La diffusion d'informations

Ces liens fréquents nous ont ainsi permis de transmettre et diffuser des informations au fil de l'eau et de renseigner chaque adhérent ou proche ayant besoin d'informations. Ce lien fréquent nous a également permis de renvoyer vers les CCAS et/ou d'alerter des situations difficiles les mairies des communes concernées. Nous avons pu diffuser des informations sur la réglementation liée au COVID auprès des adhérents et des personnes s'adressant aux délégations. L'information a également été diffusée sur les blogs et par l'envoi de newsletters aux adhérents.

La Plateforme Handi-droit

La mise en place de notre plateforme « Handi-droit » à l'automne 2020 doit nous permettre progressivement de mieux répondre et réorienter les personnes en situation de handicap qui se tournent vers nous pour des questions d'accès à leurs droits. Les délais de réponses pour les questions de droit des personnes ou de droit des structures sont de plusieurs mois. Cette plateforme devra, à terme, nous permettre d'apporter une réponse efficiente dans un délai plus court.

Au-delà de l'abondance des difficultés vécues, la mobilisation de nos deux délégations pour établir et maintenir le lien avec les adhérents a permis de mieux connaitre leur situation et de poursuivre une veille tout au long de cette crise sanitaire en affirmant notre présence de proximité. Par ailleurs cela nous a permis de faire des passerelles importantes afin de permettre aux personnes d'accéder à leurs droits !

4. Eté 2020 - des actions de proximité

face au risque d'isolement prolongé et ses conséquences physiques et morales…

Face au risque d'isolement, à la fatigue physique et psychologique, à une offre de vacances réduite pour cause de restriction sanitaire… sur le Territoire 37/41 nous avons choisi d'être présents tout au long de l'été auprès de nos adhérents !

Dès mai 2020, en nous appuyant sur les retours de nos adhérents et sur la situation sanitaire toujours aussi critique mais avec des assouplissements, nous avons développé nos actions estivales. Ainsi, **l'été** 2020 nous a permis de dépasser la dynamique de solidarité.

Pour permettre aux personnes de « vivre un bel été », les deux délégations se sont engagées tout au long de l'été dans la mise en place de :

« La baraque du lien » (41) et de

« Un été pas comme les autres » (37)

Objectifs :

Sortir, reprendre tout doucement possession de tous les lieux dont le confinement nous a privé et notamment dans un souci de maintien des gestes barrières : les parcs et jardins, les bars et restaurants…

S'aérer, pouvoir enfin retrouver la possibilité de prendre l'air, de s'oxygéner, se changer les idées, se dégourdir, se distraire…

Se ressourcer, pour pouvoir retrouver une nouvelle énergie morale ou physique…autant du côté des équipes salariées et bénévoles que pour les adhérents.

Etre en lien, afin de continuer à trouver des réponses à des besoins du quotidien, ne plus être seul(e) tout le temps, créer de nouvelles relations,…
… tout en restant en bonne santé et en garantissant les gestes barrières !

Pour relever ce défi, nous devions donc trouver un moyen d'organiser des actions au plus près des personnes et qui répondaient aux critères suivants :

- Des actions **courtes**, **variées**, **nombreuses**
- Des actions de proximité, avec de **petits effectifs** et au plus près du domicile de nos adhérents
- Des actions **en extérieur**, dans la nature, à la ville ou à la campagne
- Des actions **en lien avec des partenaires associatifs** ou municipaux

La Baraque du Lien en Loir-et-Cher

En sortie progressive de confinement et avec la poursuite de la pandémie et du besoin de garantir les gestes barrières, nos expérimentations en matière d'initiatives de liens sociaux avec et pour nos adhérents se sont poursuivies par une démarche encore plus active tout au long de l'été : **« La Baraque du Lien ».**

Afin de soulager certaines craintes, la solitude, les difficultés à se déplacer librement et sereinement ; afin de tout simplement partager un bon moment, l'équipe de la délégation et du GEM En Avant ! 41 ont décidé **d'aller à la rencontre de tous les adhérents**, de garder le lien téléphonique avec chaque personne, de créer une nouvelle forme de lien social et de mieux répondre aux questions, notamment autour de l'accès aux droits !

Un bus itinérant aménagé pour aller au plus près du domicile des personnes a sillonné le département en long et en large tout au long de la période estivale. La "Baraque du lien" avait pour objectif de proposer plus de temps individuels lorsque le besoin émergeait afin de tenir compte de chaque personnalité avec ses compétences et ses difficultés spécifiques. Au cours de cette campagne itinérante, nous avons également accentué l'accès aux dispositifs numériques de communication (matériel, connexions, usage) et nous avons également pu poursuivre la veille si indispensable à la prévention des situations à risques ! La « Baraque du lien » est comme une « baraque à frites » sauf qu'il n'y a pas de frites mais du lien social, de l'échange, de la convivialité, de l'information, du lien humain ! Une baraque du lien itinérante… pour relayer notre mission d'accueil APF France handicap partout sur le département.

La baraque a été ouverte à tous, personnes en situation de handicap et/ou proches et/ou aidants, fragiles, isolés encore plus qu'habituellement par la pandémie et son prolongement dans le temps, en zone rurale. Les partenaires nous ont également rejoint sur les divers lieux.

Un été pas comme les autres en Indre-et-Loire

Dans ce contexte incertain où les doutes et les questionnements côtoient les pertes de repères habituels, l'été 2020 n'a pas été comme les autres.

Bien que période dite transitoire, il n'a pas été possible d'organiser de grands rassemblements, de belles sorties comme les années précédentes.

Le challenge pour la délégation a donc été d'aller à la rencontre de ses acteurs (*adhérents, bénévoles et usagers*), au plus proche de leur habitation pour les questionner sur leurs rêves, leurs besoins et leurs souhaits afin que la délégation puisse proposer des actions au plus près de leurs attentes.

« Un été pas comme les autres » s'est déroulée en 5 axes :

1. Développer la proximité via le numérique puisque l'éloignement
2. Maintenir la chaine téléphonique solidaire.
3. Organiser des rencontres collectives en plein air autour d'une « Douceur récréative» afin d'échanger, de débattre et de recueillir les souhaits des personnes. Ces retrouvailles se sont faites en petit groupe de 5 à 10 personnes. Ce fut un moment de partage autour d'une boisson, d'une petite douceur gustative, d'un repas ou d'un pique-nique dans un parc, une guinguette ou un jardin.
4. Proposer des rencontres individuelles ou collectives en délégation pour les personnes qui ne pouvaient pas ou ne voulaient pas être en groupe en extérieur, pour des raisons météorologiques, organisationnelles, personnelles ou médicales.
5. Assurer une visite individualisée à proximité du domicile pour les personnes qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas se déplacer.

Les Baraques de Noel sur le Territoire 37/41

Le recensement des besoins

Tout au long de cette année si particulière, nous avons saisi l'opportunité de recenser les besoins de manière individuelle (Handi-Droit, chaine téléphonique, accueil téléphonique,…) et au fil de l'eau mais également sous la forme de questionnaires. Ceux-ci ont fait l'objet d'une analyse conjointe par un comité de pilotage autour de la thématique « la Délégation de Demain » composé de salariés, d'adhérents élus et de bénévoles. Ce travail doit aboutir dans le courant de l'année 2021 et être un guide pour l'élaboration de notre nouvelle feuille de route plus adaptée et répondant aux besoins actuels de nos adhérents, des personnes en situation de handicap ou de leur proches dans nos deux départements.

Le recensement supplémentaire des besoins

Délégation 37 : 52 personnes

Délégation 41 : 66 personnes

Au-delà de Handi-Droit, la chaine téléphonique, l'accueil téléphonique, … ces échanges d'une durée d'environ 10 minutes ont permis de nourrir le travail sur nos délégations de demain sur nos deux départements. En plus de tous les recensements de l'année 2020, ces questionnaires allaient plus loin sur la question du lien social et des proches aidants.

5. Des actions en lien avec les structures médico-sociales (ESMS)…

pour ne laisser personne de côté

La circulation et le partage des informations, à l'ère des réseaux sociaux et du « distanciel », se sont appuyés sur des canaux de communications inédits :

- Partage de newsletters, de tutoriels, d'informations extérieures (CCAS, ARS...)
- Création de plateformes communes, de groupes virtuels …

Ainsi les actions mises en places par les délégations et le GEM ont pu bénéficier à des personnes suivies par nos services et établissements étant particulièrement isolées. Nous avons notamment compté environ 20 bénéficiaires notamment sur la musicologie et la sophrologie.

Les différentes formes de soutien, sociojuridique ou psychologique et le maintien du lien humain ont permis de dépasser certaines barrières entre les secteurs :

- Echange d'expertises entre délégations et ESMS pour des interventions d'urgence sur de situations particulières,
- Interpellation des instances dirigeantes et de collectivités territoriales...

6. L'animation de la vie associative

pour garder le lien, avec des propositions d'activités ludiques, de lecture, de témoignages, de recettes, d'informations…

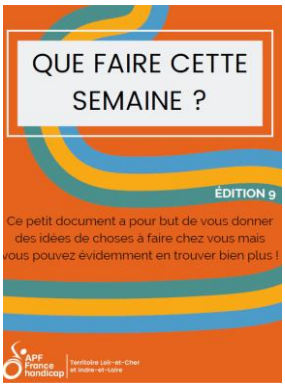

La création de newsletter, envoi par mail ou impression

Un **journal** hebdomadaire « Que faire cette semaine » numérique et papier (pour les personnes éloignées du numérique) avec accès à des visites virtuelles, des ateliers, des débats ; des défis a été développé rapidement (dès le mois de mars 2020). Il a été envoyé à tous les adhérents et bénévoles du territoire 37/41 par mail et par voie postale pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail.

10 éditions ont ainsi été élaborées pour toute la période du premier confinement entre avril et juin 2020.

Garder trace et rendre témoignage

Pas question de tourner la page de cette période si singulière sans en prendre la mesure pour la vie des personnes, sans en garder une trace, sans comprendre ce qu'elle nous dit pour demain !

Garder trace et rendre témoignage, afin de valoriser les acteurs salariés et bénévoles d'APF France handicap, montrer au grand public que les acteurs d'APF France handicap restent plus que jamais mobilisés malgré le contexte, c'est ce qui a motivé un groupe d'adhérents de la délégation d'Indre-et-Loire à se réunir afin d'envisager un travail de recueil de témoignages, photos, vidéos, écrits des acteurs, et d'édition d'un livret.

Le groupe **« Les Dé-confinés »** a cherché à rassembler « l'histoire vécue » de ce confinement, le travail est en cours et est basé sur du volontariat, nous espérons le terminer en 2021.

Poursuite de Solicap

Malgré la crise et à chaque fois que cela a été possible notre partenariat avec RCF 41 et RCF37 s'est poursuivi dans le cadre de l'émission SOLICAP sur nos deux départements.

Cette émission nous a permis d'aborder des thématiques d'actualité en sollicitant les témoignages de nos équipes ainsi que de nos partenaires et de faire connaitre les priorités et inquiétudes de notre association sur ces deux départements.

12 émissions ont été diffusées, 6 dans chaque département, avec une pause entre avril et aout 2020.

7. Les représentations politiques

en visioconférence ou téléconférence, pour assurer la continuité des réunions avec les institutions publiques (CCAS, MDPH, CDAPH, DDTM, CDA…), et les instances de démocratie interne APF France handicap (CAPFD…)

Après un début d'année qui semblait être de bon augure sur la capacité et la mobilisation de nos élus à intervenir dans les instances politiques départementales et locales, nous avons organisé une session de formation sur le rôle des associations représentantes des personnes en février et nous avons travaillé sur la préparation d'une grande manifestation (initialement prévue en mars et qui a dû être annulée), en 2020, le champ politique a également eu un coup d'arrêt.

Les Visios-Représentation

En interne et assez rapidement les réunions de Conseil APF de Département (CAPFD) ont pu être rétablies dès fin mars 2020. Les liens entre les élus ont ainsi pu se poursuivre régulièrement tout au long de l'année en clôturant sur des dispositifs souvent mixtes. En effet, les réunions en présentiel ayant été quasiment impossible sauf pour les deux premiers mois de l'année, nous avons d'abord mis en place des conférences téléphoniques, puis des visio-conférences, puis des réunions en mixte.

Pour garder l'énergie et les liens entre les membres des CAPFD, et après un début très difficile d'apprentissage, d'adaptation et de prise en main du matériel, à l'automne 2020 ses réunions ont commencé à être parfois très efficaces car il y avait moins de déplacements, moins de fatigue et plus de souplesse.

Par ailleurs et à grand regret, le constat de nos élus a montré que les instances locales et départementales ont eu beaucoup plus de mal à mettre en place des systèmes de visio ou de téléconférence similaires. Beaucoup de commissions ont dû être annulées ou grandement reportées en 2020. Des retards très différents se sont ainsi glissés dans les agendas des politiques locaux avec une inquiétude importante de nos élus associatifs quant aux répercussions que ces retards engendreront. Le travail en inter-associatif a lui aussi été freiné et certaines associations et institutions avaient encore à la fin de 2020 du mal à participer ou à proposer des réunions en distanciel.

Tous auraient souhaité plus d'efforts des différentes instances (ARS, MDPH, CD etc) pour ne pas rompre la communication avec les représentants.

Points positifs : Ce mode de travail et de partage en distanciel a permis à des personnes éloignées, qui sont dans l'emploi, à la santé fragile etc. de participer aux échanges sans risque et de plus facilement jongler avec leur agenda. Parfois le distanciel a également permis de faire tomber les barrières géographiques… L'écoute, la bienveillance et par conséquent le sentiment d'appartenance à

l'association a été renforcée. Ce mode de fonctionnement permet de concilier plusieurs contraintes et rendez-vous sur une même journée sans s'épuiser en logistique et déplacements (un atelier, une réunion d'élus, une commission politique…). Le distanciel a également permis de participer et de découvrir des réunions régionales et/ou nationales dédiées aux élus et aux adhérents engagés se déplaçant généralement moins. Ils ont ainsi pu contribuer à des échanges sur des thématiques nouvelles portées par d'autres départements et ont participé à des formations à distance. Cela est donc certainement une réponse parmi d'autres pour les personnes ayant des longs déplacements parfois très fatigants et pour les réunions en interdépartemental/régional/national. De plus, ce dispositif peut faciliter les échanges thématiques entre les élus qui peuvent, de façon assez spontanée et en petit groupe, se retrouver pour évoquer des sujets d'actualité de façon plus efficace que par téléphone et sans que cela engendre des contraintes logistiques.

Points de vigilance : Problèmes techniques liés à de mauvaises connexions Internet ou à des matériels obsolètes. Dans un constat général, nos acteurs d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher signalent que le nombre important de visios les rend parfois moins accessibles et plus fatigantes pour tous. Afin d'éviter une "fracture numérique" ou de la limiter, il faudra assurer le suivi et la formation nécessaire en informatique. En externe, la crainte est de voir s'accumuler des retards considérables dans l'avancement des dossiers gérés par les institutions (CDAPH, CCDSA, CIA, CCA...). Nous avons également parfois pu constater que la crise sanitaire avait été un prétexte à l'exclusion du débat et de la gouvernance partagée pour certaines commissions et notamment celles en format mixte pendant lesquelles il est plus difficile d'intervenir, notamment si on n'est pas sur site.

Une Assemblée Générale Multisite

Dans ce contexte de crise sanitaire impossible localement d'organiser une Assemblée départementale ou territoriale, en revanche l'Assemblée Générale (AG) de notre association a pu être organisée au niveau national avec le choix d'un site par région. En 2020, l'AG Multisite en RCVL a ainsi eu lieu à l'ESAT de Notre-Dame D'Oé en Indre-et-Loire. Une trentaine d'élus et d'adhérents engagés se sont déplacés depuis la Région pour pouvoir exprimer leurs ressentis et voter lors de ce moment démocratique de la vie associative.

8. Les partenaires qui nous ont soutenus

pour aller plus loin ensemble

Au-delà de la difficulté initiale à reprendre contact avec nos partenaires habituels et à en découvrir de nouveaux, nous avons pu instaurer et garder le lien avec toutes et tous ! Il a été essentiel de maintenir cette mobilisation et de l'élargir afin de pérenniser les modalités de réponse sur notre territoire. En effet, dans une perspective préventive, nous devons garantir la mise en lien avec les acteurs et partenaires locaux, et trouver des solutions pratiques, rapides et de proximité en réponse aux besoins des personnes.

Mobilisation des acteurs 37/41	
Nombre de jours consacrés par les salariés pour la coordination	**90**
Nombre de jours consacrés par les salariés pour l'action	250
Nombre de jours consacrés par les élus	65
Nombre de jours consacrés par les bénévoles	**95**

En soutien aux actions de Territoire d'Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

- Nos services médico-sociaux (SAVS , SAMSAH , SESSAD , FOYER d'hébergement , ESAT , EA) de APF France handicap 37 et 41
- Les divers ordres : des médecins, des kinés ....ainsi que les hôpitaux et les cliniques
- La Région Centre Val de Loire-Micro-Initiatives
- Les mairies, CCAS, CIAS
- Les Associations de proximité
- Boulanger et l'APHP
- Harmonie Mutuelle
- Etudiants en musique de la Faculté de Tours

En soutien aux actions de la délégation d'Indre-et-Loire

- Uniscité
- Château du Pléssis
- Les Compagnons du devoir
- Fondation Caisse d'Epargne

En soutien aux actions de la délégation de Loir-et-Cher

- La préfecture
- Truffaut
- Etudiants en musique de la Faculté de Tours
- Le monde du Livre-Bibliothèque communale
- Parenthèse-association autour du prendre soin de soi

Ainsi que les partenaires nationaux

- Chorum
- Helpévia
- Axians
- Adecco
- Fiducial
- Energem
- ANCV, Agence national du chèque vacances

9. Les comptes du Territoire 37/41 en 2020

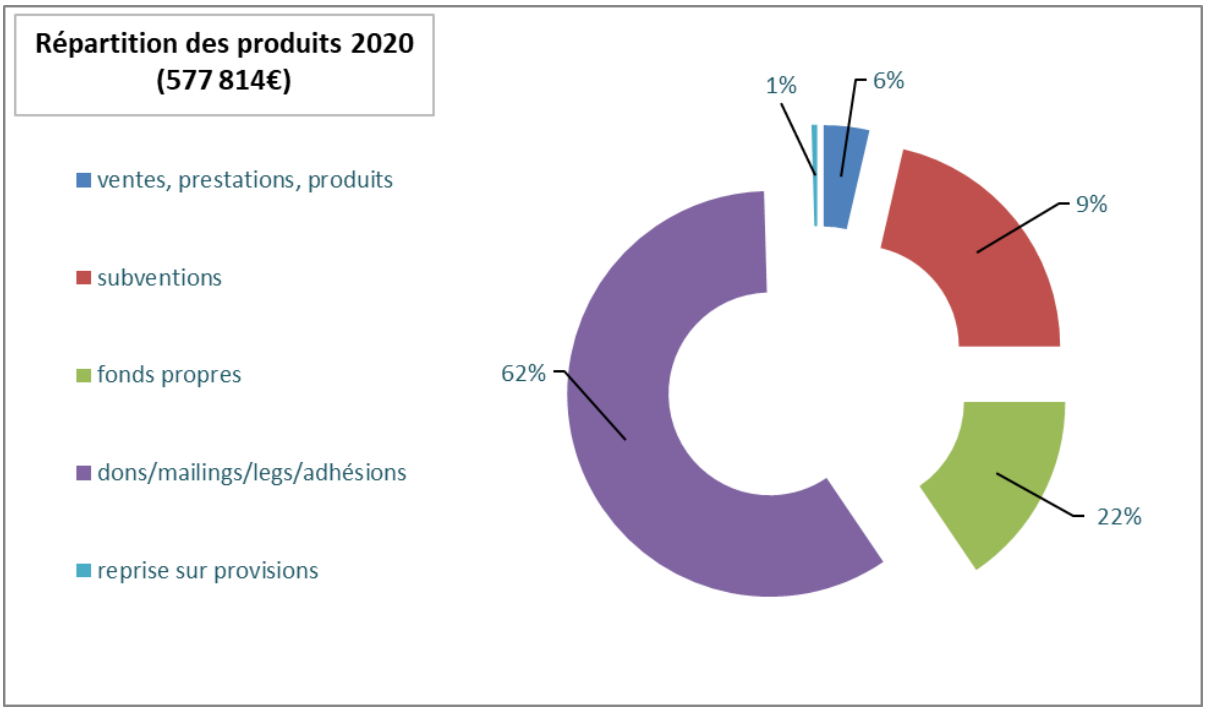

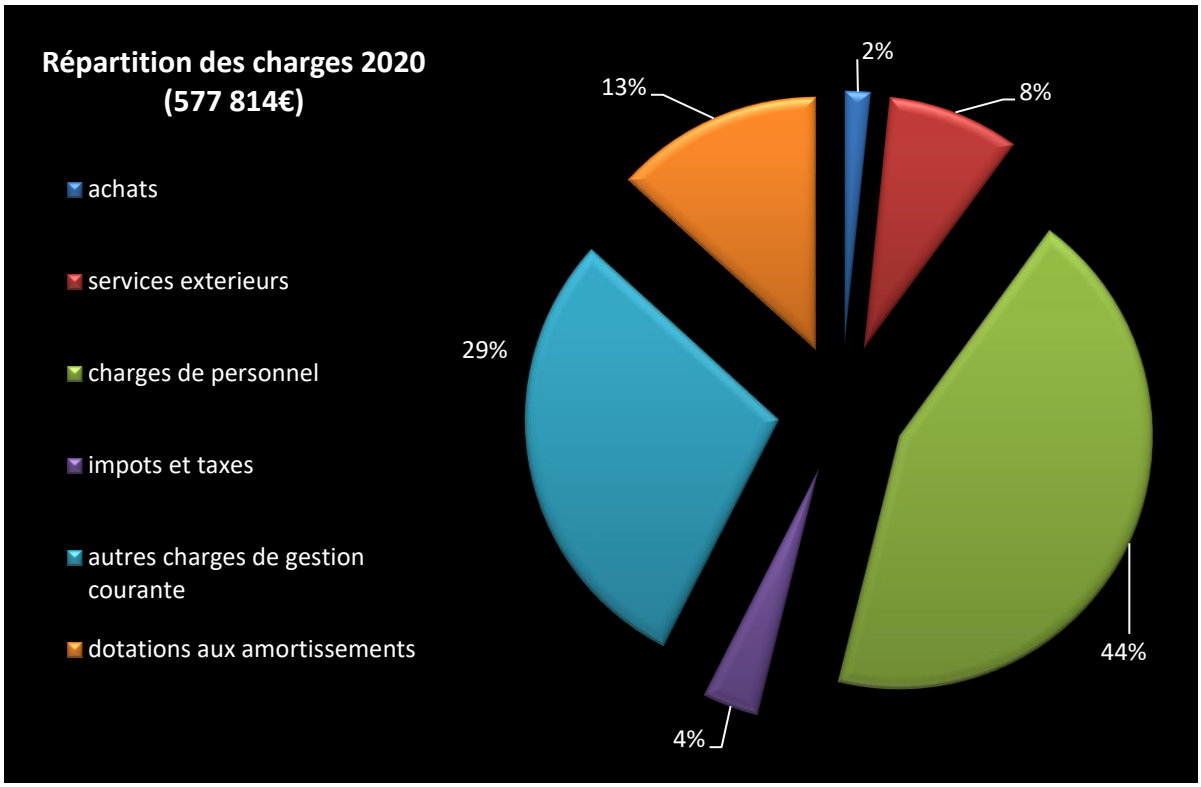

10. Enseignements et perspectives

Ce rapport d'activité se doit de valoriser l'engagement sans faille de toutes les équipes qui se sont mobilisées pour permettre au plus grand nombre de ne pas être seuls face aux incertitudes. Tous les jours, nous avons adapté, inventé, créé ! Tous les jours, nous avons essayé de mettre notre énergie au profit de nos missions !

Toutes les actions ont été réalisées grâce à une bonne coordination entre les équipes des délégations(salariés/élus, mais également les bénévoles, jeunes en service civique, adhérents engagés, collègues des ESMS, partenaires). Nous sommes fières de la réactivité avec laquelle nous avons pu répondre aux besoins des personnes et aux réseaux que nous avons pu activer ou créer (public ou inter-associatif) pour répondre aux demandes plus locales ou spécifiques.

Cette période a mis en avant la nécessité de maintenir un plus grand contact auprès des personnes en situation de handicap, de nos adhérents et de leurs proches. Ainsi, les actions proposées pendant cette année si particulière, devront, pour certaines, être pérennisées.

Ce bilan nous permet de nous projeter vers 2021 et les années à venir pour que, malgré les difficultés de mises en œuvre, la délégation puisse poursuivre ses missions pour :

- **Accueillir & Accompagner les personnes,**
- **Représenter & Revendiquer pour la défense des droits,**
- **Développer & Dynamiser les actions.**

Par ailleurs et pour répondre à ces missions, nos actions à venir devront tenir compte de tous les enseignements que nous avons d'ores-et-déjà tiré quant à :

- L'importance des dispositifs de droits commun de proximité
- L'importance de tenir compte du collectif sans jamais oublier les particularités de chacun

L'importance donc d'aller au plus près de chaque adhérent afin de pouvoir identifier les solutions de proximité.

- La place centrale du numérique et de son accès au plus grand nombre… en proposant une mixité des formats (à distance et en présentiel)
- Le besoin renouvelé d'avoir des réponses au droits

De plus, dans le contexte de la crise sanitaire, et de ses effetséconomiques, sociaux, écologiques et démocratiques, ce bilan vient aussi nourrir notre réflexion engagée localement autour de l'accès « à nos services » quelques soient les circonstances et le lieu de domicile. Le travail que nous avons fait et que nous allons poursuivre autour des « Délégations de Demain » !

L'année a été longue, elle a été complexe, elle a été exceptionnelle de tout point de vu!
Merci à tous, merci à chacun et chacune ! Nous avons tous ensemble et avec toute bienveillance de part et d'autre, fait en sorte à ce que cette année passe. Nous sommes tous prêts à avancer et savons, aujourd'hui, pouvoir compter sur les uns et sur les autres.

Délégation de Loir-et-Cher en 2020

180 adhérents
15 bénévoles réguliers
5 élus au Conseil APF de Département 41
3 membres associés
2 salariées en délégation et
2 salariés détachés au GEM-En Avant !41

Délégation d'Indre-et-Loire en 2020

180 adhérents
10 bénévoles réguliers
8 élus au Conseil APF de Département
1 membre associé
2 salariées en délégation
1 service civique

Territoire 37/41 2020

1 apprentie
1 Cheffe de Projet
1 Directrice de Territoire des Actions Associatives

APF France handicap

Territoire Loir-et-Cher et Indre-et-Loire

Délégation 37
72 rue Walvein
BP 60914
37 009 Tours cedex 1
02 47 37 60 00
Direction : Cathrine Wirbelauer

Pôle domicile 37
Centre Ressource
SAVS/SAMSAH
ACCESHABITAT 37
PCPE
CENTRE RESSOURCE PARENTALITÉ
37-39 rue Walvein
37 000 Tours
02 47 76 05 08
Direction : Sylvie Porhel

ESAT Touraine
12 rue Aristide Briand
37 390 Notre Dame d'Oé
02 47 51 04 21
Direction : Emmanuel Fremiot

Entreprise adaptée
22 rue de Suède
37 000 Tours
02 47 54 29 48
Direction : Bernard Laurent

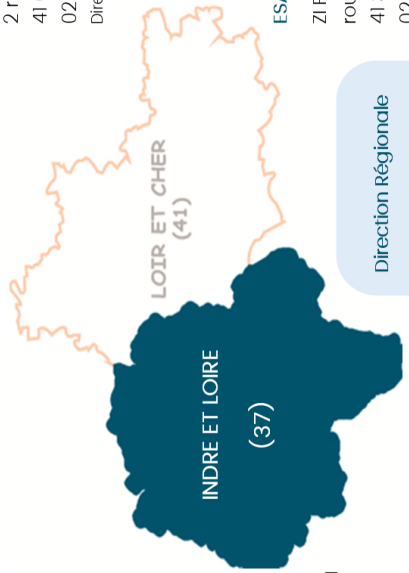

Direction Régionale
Centre Val de Loire
3 rue Pont de l'Arche
37 550 Saint Avertin
02 47 37 85 68 00
Direction Pascal Usseglio

Délégation 41
1 rue Arago
41 000 Blois
02 54 43 04 05
Direction : Cathrine Wirbelauer

GEM En Avant ! 41
2 rue Bergevin
41 000 Blois
02 54 58 88 43
Direction : Cathrine Wirbelauer

ESAT Lunay
ZI Fosse Tricot,
route de Vendôme
41 360 Lunay
02 54 72 84 60
Direction : Emmanuel Fremiot

Pôle ESMS 41
Direction : Alain Dupont

SAVS/SAMSAH Blois
1 rue Arago
41000 Blois
02 54 51 94 94

SESSAD Blois
2 rue René Fonk
41 000 Blois
02 54 42 30 98

SAVS Vendôme
1 ter rue Charles Peguy
41 100 Vendôme
02 54 67 13 05

Foyer Jean Muriel Lunay
Domaine de la
Montellière
41 360 Lunay
02 54 73 56 02